

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° M20- 0009077

61474

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 95394 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ARRIF BOISCHALB

Date de naissance :

Adresse : 18 Rue 12 HAY OULFA CASA

Tél. : 0660527018 Total des frais engagés : 95500 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : HATLA - 2021 AGE :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31 DEC. 2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 DEC. 2020	2	1	250,00	 <b>Dr. Mohammed WADDE</b> Chirurgie Orthopédique et Traumatologique 398, Bd. Reda Gdira (Ex. NII) marrakech - Tél. 0522 556 444

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE AL OUARDI</b> <b>CHALAK Haj Nassar</b> <b>Pharmacien en Pharmacie</b> <b>Sebou - El Oufia</b> <b>05 22 90 53 45</b> <b>ANCA</b> <b>38000057</b>	31/12/2020	<b>Docteur Haj Nassar</b> <b>Av. El Oufia</b> <b>55</b> <b>El Oufia</b> <b>Sebou</b> <b>05 22 90 53 45</b> <b>ANCA</b> <b>38000057</b>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

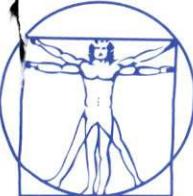
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Mohamed WADIF

Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

Diplômé de la faculté de Médecine de Strasbourg (France)

- Diplôme d'Université de Traumatologie du Sport
- Diplôme d'Université de Chirurgie de la main
- Diplôme d'Université de Microchirurgie
- Diplôme d'Université d'Arthroscopie



Ancien Chirurgien des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Ancien Chirurgien des Hôpitaux Militaires du Maroc

## Cabinet sur rendez-vous

ICE : 001681267000045

Casablanca, le

31 DEC. 2020

1903185

08-2022

139,00 DH

## عيادة بالموعد

1903185

08-2022

139,00 DH

1903185

08-2022

139,00 DH

PVC : 74.40 DH

LOT: 01101023  
EXP: 10/2023

LOT: 200332  
EXP: 10/2023  
P.P.V: 87,00 DH

21187 PER: 11/2023  
P.P.V: 21,00 DH

139,00 DH  
1903185  
Dona 1500

SV  
Schell 1<sup>o</sup> x 3 ml

Relaxium 300 mg

SV

Delostop 19 mg

SV

Librox 84 mg

SV

No-flam 6,15 mg

SV

Ag-Norm 10 eth. 1

SV

LOT: 5084  
UT. AV: 11-23  
P.P.V: 10 DH 60

LOT: 5084  
UT. AV: 11-23  
P.P.V: 10 DH 60

Lot:  
à consommer  
avant le:  
IPC: 79,50 DH

Dr Mohamed WADIF  
Chirurgie Orthopédique  
et Traumatologique

398, Bd. Reda Gdira (Ex. N°111)  
Cité Djamaa - Tél. 0522 556 144

PHARMACIE  
S. CHA  
Docteur  
55, Av. Oued  
CASABLANCA  
ICE: 0015414680000

398, شارع رضاڭديره (شارع النيل سابقا) قرية الجماعة، عمالة ابن امسيك، سبتة - ال碧ضاء الهاتف: 05 22 55 64 44

398, Bd Reda Gdira (Ex. Bd.Nil), 1<sup>er</sup> Etage Ben M'sik- Sbetta - Casablanca Tél.: 05 22 55 64 44